



## Situation hydrologique 1<sup>er</sup> octobre 2019

*Le bulletin mensuel de situation, les données et les cartes associées sont téléchargeables sur le site d'information sur l'eau du bassin :*

<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/milieux-aquatiques/situation-hydrologique/bulletins-hydro.php>

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| 1. Pluviométrie                           | 5. Humidité des sols           |
| 2. Débits des cours d'eau                 | 6. Etat des milieux aquatiques |
| 3. Niveaux des eaux souterraines<br>l'eau | 7. Limitation des usages de    |
| 4. Remplissage des retenues d'eau         | 8. Bilan du mois décembre      |

### Quelques records historiques marqueurs d'une situation de sécheresse critique et une période d'étiage qui se prolonge

#### 1. Pluviométrie

Le mois de septembre reste chaud dans le sud du bassin alors que les températures au nord sont proches ou supérieures à la normale. La température moyenne mensuelle est de 14,8°C sur le bassin Rhône amont soit +1,3°C par rapport à la normale. La différence est supérieure pour le bassin Rhône aval (+1,5°C). En ce qui concerne le bassin Rhône amont, ce mois se classe au 13<sup>e</sup> rang des températures les plus élevées pour un mois de septembre depuis 1959.

Les **précipitations** du mois de septembre sont très faibles sur les contreforts est du Massif Central en Ardèche (07), dans le Rhône (69). Elles sont faibles (de 20 à 30 mm) également au sud de la Drôme (26), dans le delta du Rhône (Gard, Bouches-du-Rhône, Vaucluse) (en Savoie (73), dans les Hautes-Alpes (05) et les Alpes-de-Haute-Provence (04).

Le maximum de précipitations, entre 100 et 150 mm s'observe sur les reliefs des Cévennes dans l'Hérault (34), sur le ballon des Vosges dans le Territoire-de-Belfort (90) et la Haute-Saône (70). Elles sont comprises entre 75 et 100 mm sur les reliefs du Jura (Doubs (25), sur les Pyrénées orientales et sur les reliefs côtiers de la région PACA (Ste Victoire, Ste Baume, massif des Maures, Esterel, et contreforts sud-est des Alpes) dans les Alpes-maritimes (06), le Var (83), les Bouches-du-Rhône (13). Sur tout le reste du bassin, la hauteur des précipitations est comprise entre 30 et 75 mm.

Le **bilan pluviométrique mensuel** est majoritairement déficitaire sur le sud du bassin, le plus souvent de plus de 50 %. Le déficit le plus important se situe sur la bordure est du massif central en l'Ardèche, dans la Loire (42) et l'essentiel du Rhône. Seuls une étroite frange littorale varoise, la moitié est de l'Aude (11) et une bande littorale des Pyrénées-Orientales présentent un excédent par rapport à la normale de 0 à 50 %.

Le **cumul des pluies efficaces** (pluie-évapotranspiration) est très faible (de -50 à 0 mm) sur une bande sud-ouest/nord-est allant de l'Ardèche, en passant par la Loire, le Rhône, l'est de l'Ain, l'est de la Saône-et-Loire (71) jusqu'au Jura (39). Le déficit des précipitations est également faible, dans les Alpes (en Haute-Savoie, Savoie, une partie de l'Isère (38), les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence, le nord du Var (83) et le Vaucluse (84).

#### 2. Débits des cours d'eau

Les débits des cours d'eau du bassin sont majoritairement **bas à très bas** (débit inférieur à la moyenne). Ainsi, 80,01 % des stations sont dans cet état, soit une augmentation de 19 % par rapport au mois d'août. La situation est notamment très critique sur la partie Rhône-Alpes de la région Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) et en région **Bourgogne-Franche-Comté** (BFC) où les pourcentages atteignent respectivement 89 % et 88 %.

Les régions **Provence-Alpes Côte d'Azur** (PACA) et **Occitanie**, présentent des proportions importantes de cours d'eau à faible et très faible débit : 74 % pour la région PACA (+12 % par rapport au mois d'août)

et 67 % pour la région Occitanie (+15 % par rapport au mois d'août). Pourtant certains cours d'eau conservent un débit moyen (leur pourcentage baisse cependant respectivement de 9 et 23%).

A noter qu'au mois de septembre, 20 stations sont sans mesures ou n'ont pas pu faire l'objet de mesure fiable en étiage à la date de publication du bulletin, dont certaines sont dû à des assècs ou de gamme de débits trop basse pour en extraire une mesure fiable de la station soit 5 stations de plus qu'au mois d'août.

Les débits du fleuve **Rhône** sont très bas au niveau de toutes les stations. Ces débits restent bien inférieurs aux valeurs moyennes pour la période 1920-2018 : le débit le plus bas est enregistré à la station de Bognes, 240 m<sup>3</sup>/s, soit 110 m<sup>3</sup>/s de moins que la moyenne historique. Celui de la station de Perrache est de 320 m<sup>3</sup>/s et présente une différence plus importante par rapport à la moyenne historique (-190 m<sup>3</sup>/s). A la station de Ternay, le débit relevé est de 350 m<sup>3</sup>/s représente la moitié de la moyenne historique. Sur le Rhône aval, les débits enregistrés à Valence (450 m<sup>3</sup>/s) et Beaucaire (530 m<sup>3</sup>/s) sont les plus faibles enregistrés depuis 100 ans et se situent au 3<sup>e</sup> rang des débits les plus bas connus depuis les 100 dernières années.

Le débit de la **Saône aval** (station de Couzon) est également bien inférieur à la valeur moyenne sur la période 1920-2018 (190 m<sup>3</sup>/s).

### 3. Niveaux des nappes d'eaux souterraines

En septembre, l'évolution à la baisse du niveau des nappes se poursuit, tout comme au mois d'août. Ainsi, la proportion des nappes à niveau **modérément bas à très bas** demeure très importante (72 %, soit 1 % d'augmentation par rapport au mois d'août) en particulier les nappes de l'axe Rhodanien en Auvergne-Rhône-Alpes (ARA). La répartition est la suivante :

- 5 nappes en **BFC** (soit une nappe de plus qu'en août) : cailloutis de Sundgau, cailloutis pliocène de la forêt de Chaux, alluvions de l'Arlier et du Dugeon, nappe libre de Dijon Sud et nappe libre calcaire sous alluvions de la Tille
- 18 nappes en **ARA** (soit trois nappes de plus qu'en août) : alluvions récentes du Rhône (marais de Chautagne et Lavours), alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Certines de la nappe du SE de Bourg-en-Bresse, cailloutis plio-quadernaires de la Dombes, alluvions fluvio-glaciaires de la Plaine de l'Ain, alluvions de l'Isère, alluvions fluvio-glaciaires de la Plaine de Valence, alluvions de l'Eygues, calcaires tithoniques des Barronies, alluvions fluvio-glaciaires de la Plaine de Valloire, molasse miocène du Bas-Dauphiné – Plaine de Valence (Terres-Froides et Plaine de Valence Sud / Drôme RD), alluvions fluvio-glaciaires des vallées de Vienne, alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire, alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre, alluvions de l'Isère en Combe de Savoie, Pliocène du Val-de-Saône, alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Meyzieu, alluvions fluvio-glaciaires du couloir d'Heyrieux de la nappe de l'est lyonnais et alluvions fluvio-glaciaires du Garon
- 12 nappes en **PACA** (soit le même nombre de nappes de plus qu'en août) : plaine de la Crau, plaine d'Orange sud, alluvions de la Siagne, alluvions de la basse vallée du Var, alluvions de la Bléone, alluvions de la haute Durance et du Buech, Mont Genève – Casse déserte, Trièves – Beaumont – Champsaur sud, Queyras-Parpaillon, Monts du Vaucluse, Provence Est (aquifère karstique de la Loube) et plan de Canjuers-région de Fayence
- 9 nappes en **Occitanie** (soit une nappe de moins qu'en août) : calcaire urgonien des garrigues du Gard (dont BV du Gardon), alluvions moyennes du Gardon, alluvions quadernaires et villafranchiennes de la Vistrenque, aquifère villafranchien de Mauguio Lunel, calcaire jurassique pli ouest de Montpellier, alluvions de l'Hérault, alluvions de l'Orb, alluvions de l'Aude et alluvions du Quadernaire du Roussillon.

En continuité des mois de juillet et août, peu de nappes se maintiennent **autour de la moyenne** : 8, soit une nappe de moins qu'en août.

Le nombre de nappes à niveau **modérément haut à très haut**, diminue légèrement à 8 nappes en septembre (9 en août) :

- 1 nappe en BFC (soit une nappe de moins qu'en août) : alluvions profondes de la nappe de Tille
- aucune nappe en ARA (situation identique à celle du mois d'août)
- 4 nappes en PACA (soit le même nombre qu'en août) : alluvions de la Durance moyenne et amont de ses affluents, les alluvions du Gapeau et 2 réalimentées par infiltration des eaux canalisées venant des canaux alimentés par le barrage de Serre-Ponçon, la plaine de la Crau, les alluvions de la basse Durance,
- 3 nappes en Occitanie (les même qu'en août) : calcaires jurassiques Pli occidentale de Montpellier-Gardirole Etang de Thau, aquifère pliocène du Roussillon et aquifère pliocène supérieur du Roussillon.

Il n'a pas été possible de déterminer le niveau de 5 nappes, soit deux nappes de plus qu'au mois d'août.

**Le niveau des nappes** est toujours majoritairement à la baisse mais de façon moins importante qu'au mois d'août : 60,53 % d'entre elles sont dans cette situation. Le pourcentage des nappes dont le niveau est à la hausse augmente, passant de 7,89 % à 18,42 %. La proportion des nappes à niveau stable reste inchangée : 16 %.

#### 4. Remplissage des retenues d'eau

Le taux de remplissage des retenues reste à la baisse au 1<sup>er</sup> octobre. Ainsi, 75 % d'entre elles présentent des volumes à la baisse par rapport à la situation du 1<sup>er</sup> septembre.

Le taux de remplissage des retenues multi-usages du bassin diffère.

- 3 retenues ont un taux de remplissage supérieur de 70 % : Serre-Ponçon (76,59 %, Vouglans (76,16%) et Castillon (74,60%),
- 4 barrages ont un taux de remplissage compris entre 50 et 70 % : Galaube (66,30%) , Ganguise (60,35%), Saint-Cassien (58,80%) et Sainte-Croix (56,57%)
- 3 retenues présentent un taux de remplissage compris entre 20 et 50 % : Agly (29,84%), Sainte-Cécile d'Andorge (26 %) et Sénéchas (23,18%).

En région **PACA**, les taux de remplissage sont toujours à la baisse : -18 % pour Castillon (74,60%), -13 % pour Saint-Cassien (58,80%), -8,72 % pour Sainte-Croix (56,57 %) et -2,43 % pour Serre-Ponçon (76,59%).

De même, en région **Occitanie**, les volumes des retenues sont, tout comme en août, majoritairement à la baisse, seuls les barrages de Puyvalador et de Villeneuve de Raho présentent une augmentation de leur taux de remplissage. Le taux de remplissage de la retenue de Ste Cécile d'Andorge est très bas (26%) : il a baissé de façon très importante depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 (-41%). Cette baisse s'explique par le soutien d'étiage de 220 l/s ainsi que par des pertes par évaporation.

En région **BFC**, les volumes des retenues de Chazilly et Panthier, déjà faibles en août continuent leur baisse : leur taux de remplissage atteignent les valeurs respectivement de 32 % (-20%) et 20 % (-11%). Le taux de remplissage du barrage de Vouglans diminue également de -18 % pour atteindre 76,16 %. Seule la retenue du Canal du Centre présente un taux de remplissage similaire à celui du mois d'août (40%).

#### 5. Humidité des sols

L'indice d'humidité des sols révèle des sols plutôt secs sur l'ensemble du bassin avec notamment des sols très asséchés sur le Var, le versant méditerranéen de l'Occitanie et le delta du Rhône. La carte d'indice d'humidité des sols de septembre est semblable à celle du mois d'août excepté pour l'extrême nord du bassin (nord du Territoire-de-Belfort et nord-est de la Haute-Saône) plus humide qu'au mois dernier (indice compris entre 0,60 et 0,80) : au sud du bassin, dans l'Hérault et le sud de l'Ardèche, l'indice d'humidité des sols est compris entre 0 et 0,15. Les sols restent plus humides sur les reliefs (de 0,50 à 0,65 mm) sur certains secteurs du sud de l'Isère, de la Savoie, de la Haute-Savoie, sur les reliefs du Jura et du Bugey dans l'Ain. Dans le sud-est de la Haute-Saône, l'indice atteint même des valeurs comprises entre 0,85 et 0,95.

#### 6. Etat des milieux aquatiques

Deux régions progressent au niveau de leur indice ONDE, profitant des précipitations du mois (région **Occitanie** et **PACA**), une région stagne avec des indices restant à l'équilibre (région **BFC**) et une région régresse du fait du déficit de précipitations (région **ARA**) :

- perdent 2 points d'indice (4 départements) : Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Isère et Loire
- perdent 1 point d'indice (4 départements) : Jura, Rhône, Haute-Saône et Haute-Savoie
- restent stables (8 départements) : Hautes-Alpes, Alpes-maritimes, Aude, Côte d'Or, Doubs, Drôme, Saône-et-Loire et Savoie
- gagnent 2 points d'indice (4 départements) : Ardèche, Hérault, Pyrénées-Orientales et Var
- gagnent 1 point d'indice (3 départements) : Bouches-du-Rhône, Gard et Vaucluse.

L'indice ONDE du territoire de Belfort au mois de septembre est au maximum soit 10.

La proportion des cours d'eau à écoulement visible progresse de 3 % par rapport au mois d'août pour atteindre 65 %.

Sur la partie Rhône-Alpes de la région **ARA**, s'observe une nette dégradation par rapport au mois d'août : aucune amélioration n'est constatée et la situation de tous les départements (sauf la Drôme et la Savoie qui restent stables), empire, notamment en Isère où de nombreuses stations évoluent d'un écoulement normal à l'assec (ou plus rarement en rupture). Pour les autres départements, quelques stations passent de la rupture à l'assec. Ainsi se retrouvent à l'assec :

- 6 stations de l'Isère : Jonche, Savary, Roizonne, Terrasse, Laffrey et Coche
- 6 stations de l'Ain : Durlande, Salençon, Verdets, Riez, Durlande et Relevent
- 4 stations en Ardèche : Orze, Escoutay, Auzon, Pourseille
- 4 stations dans le Rhône : Vouxonne, Durby, Rebaisselet et Reynard
- 2 stations de Haute-Savoie : les deux stations du Foron de Fillinges
- 1 station de la Drôme : Vernaison
- 1 station de la Loire : Valencize

Cette dégradation s'explique, malgré l'arrêt des prélèvements agricoles, par l'absence de précipitations

associée à des températures élevées.

Les faibles et très faibles débits pourraient avoir des impacts sur certaines espèces de poissons notamment la truite fario, à quelques semaines avant le début du fraie sur certains cours d'eau.

En région **PACA**, des épisodes pluvieux très sporadiques ont eu lieu depuis plusieurs mois. Les prélèvements d'eau ont diminué ainsi que l'évaporation. En conséquence, les cours d'eau reprennent peu à peu leur écoulement. Les écoulements ne sont cependant pas revenus à la normale. La situation continue à se dégrader dans les Hautes-Alpes et est, au contraire, plus favorable dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Elle est stable pour les départements du Var et des Alpes-maritimes voire tend à l'amélioration du fait des quelques précipitations et à la diminution saisonnière des prélèvements (à noter cependant de faibles niveaux d'écoulement sur certains secteurs).

## 7. Limitations des usages de l'eau (situation au 10 octobre 2019)

Au 10 octobre 2019, 28 départements ont pris des mesures de limitation des usages de l'eau (voir carte). Parmi ces départements, certains ont pris au moins sur une zone comme plus haut niveau de vigilance :

- la **crise**, 9 départements : Côte d'Or, Saône-et-Loire, Ain, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Var, Aude, Gard et Lozère
- l'**alerte renforcée**, 14 départements : Haute-Marne, Vosges, Doubs, Haute-Saône, Territoire-de-Belfort, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Vaucluse, Hérault et Pyrénées-Orientales
- l'**alerte**, 4 départements : Jura, Savoie, Haute-Savoie et Alpes-de-Haute-Provence
- Le département des Alpes-maritimes est resté en **vigilance**.

## 8. Bilan du mois de septembre 2019

Les faibles pluies du mois de septembre ont concerné le sud du bassin et l'extrême nord. Elles ne sont cependant pas assez importantes pour avoir un impact sur les nappes souterraines : le taux de nappes à niveau modérément bas à très bas demeure très important (72 %, soit une augmentation de 1 % par rapport au mois d'août) en particulier en Auvergne-Rhône-Alpes dans le couloir rhodanien.

La situation des cours d'eau est majoritairement très critique puisque 80,01 % des stations présentent des débits bas à très bas. Ainsi, les cours d'eau des régions du bassin ont un débit inférieur à la moyenne : les pourcentages respectifs sont de 88% (**ARA**), 89% (**BFC**), 74% (**PACA**) et 67% (**Occitanie**). Seules les régions **PACA** et **Occitanie** conservent des cours d'eau à débit moyen mais dans des proportions moins importantes qu'au mois d'août : le pourcentage des cours d'eau à faible ou très faible débit augmentant respectivement par rapport au mois dernier de 12% et 15%.

La cinquième campagne usuelle de l'Observatoire national des étiages (ONDE) montre une légère augmentation du pourcentage de cours d'eau à écoulement visible (+3%). Ainsi, 65 % des cours d'eau sont dans cette situation. L'indice ONDE de sept départements progresse, celui de huit départements reste stable alors que celui de huit départements régresse.

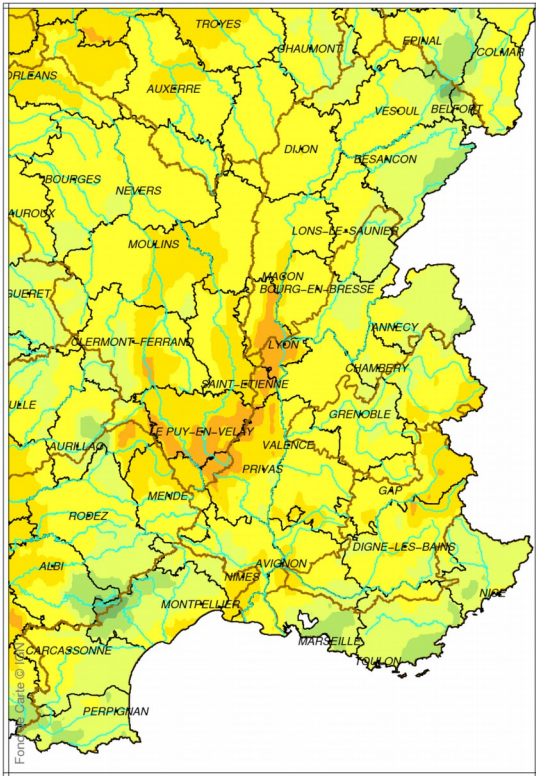
Au 10 octobre, 27 départements ont pris des mesures de limitation des usages de l'eau sur l'ensemble des régions du bassin : neuf départements ont des zones au niveau de **crise** (Côte d'Or, Saône-et-Loire, Ain, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Var, Aude et Gard et Lozère), treize départements ont des zones en **alerte renforcée** (Haute-Marne, Vosges, Doubs, Haute-Saône, Territoire-de-Belfort, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Hautes-Alpes, Vaucluse, Hérault et Pyrénées-Orientales), 4 départements ont des zones en **alerte** (Jura, Savoie, Haute-Savoie et Alpes-de-Haute-Provence) et un département la **vigilance** (Alpes-maritimes).



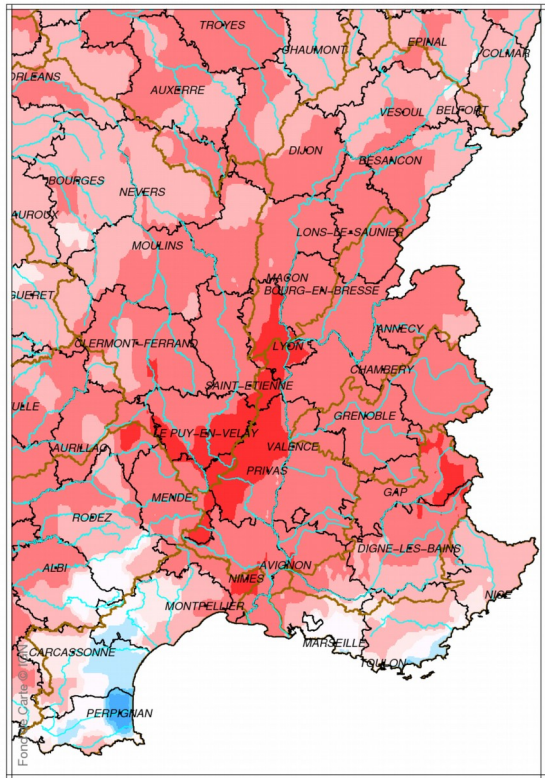
Bulletin de situation hydrologique établi par la Délégation de Bassin Rhône-Méditerranée à partir des données et documents techniques fournis par les DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA et Occitanie, les directions inter-régionales de Météo France, le BRGM, l'Agence Française pour la Biodiversité, la Compagnie Nationale du Rhône et avec la collaboration d'E.D.F.



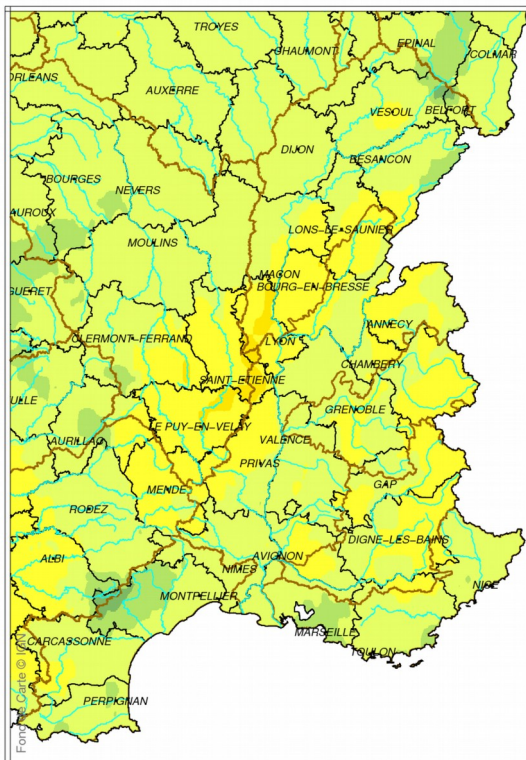
Bassin Rhône Méditerranée  
Cumul de précipitations  
Septembre 2019



Bassin Rhône Méditerranée  
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations  
Septembre 2019

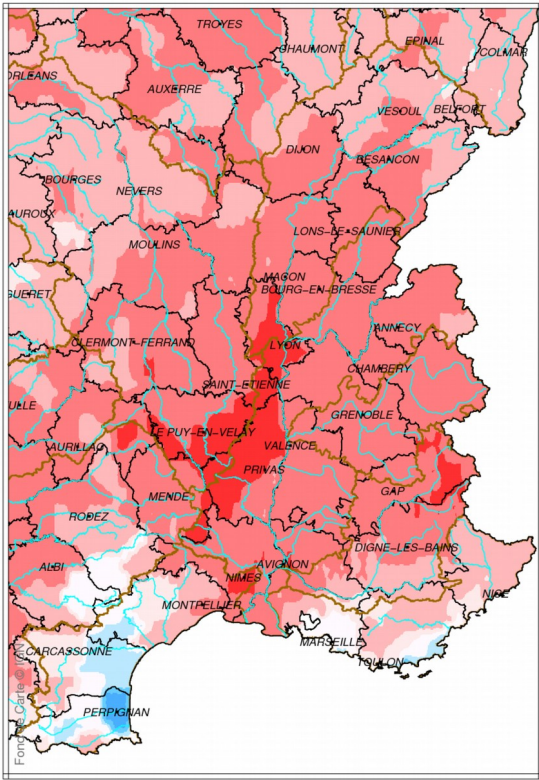


Bassin Rhône Méditerranée  
Cumul de pluies efficaces  
Septembre 2019

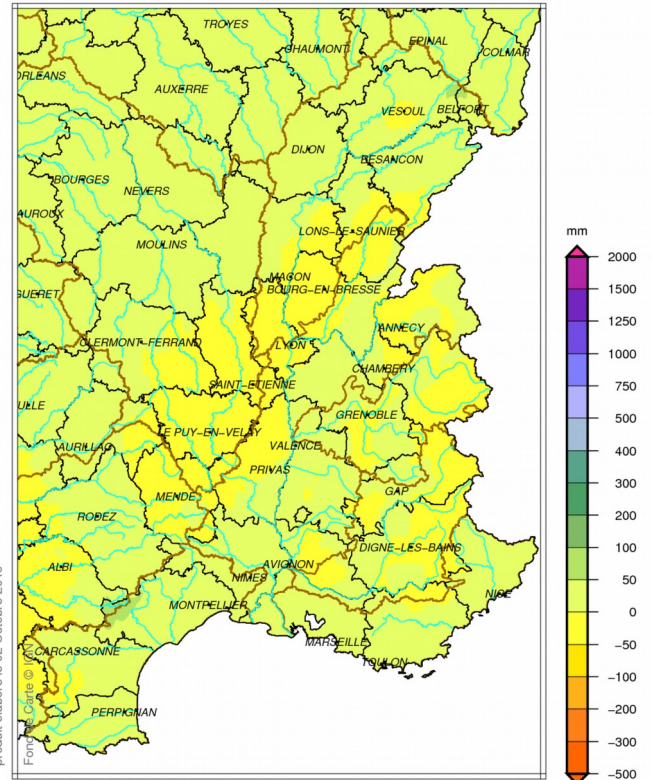




Bassin Rhône Méditerranée  
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations  
Septembre 2019



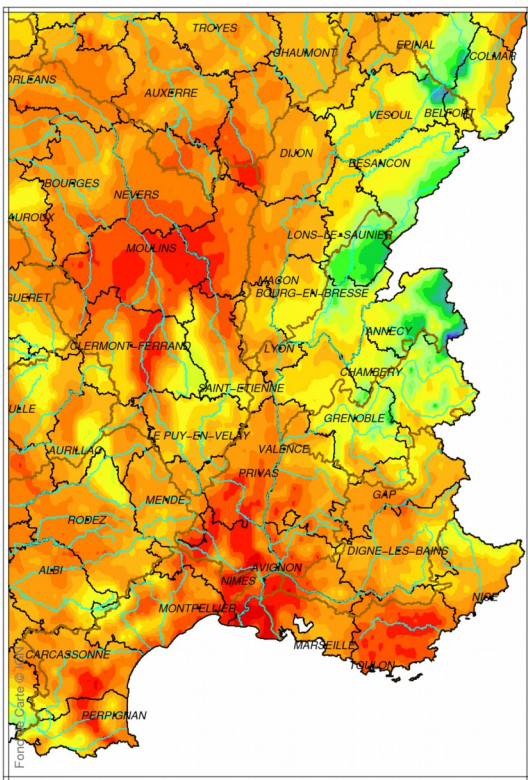
Bassin Rhône Méditerranée  
Cumul de pluies efficaces  
Septembre 2019



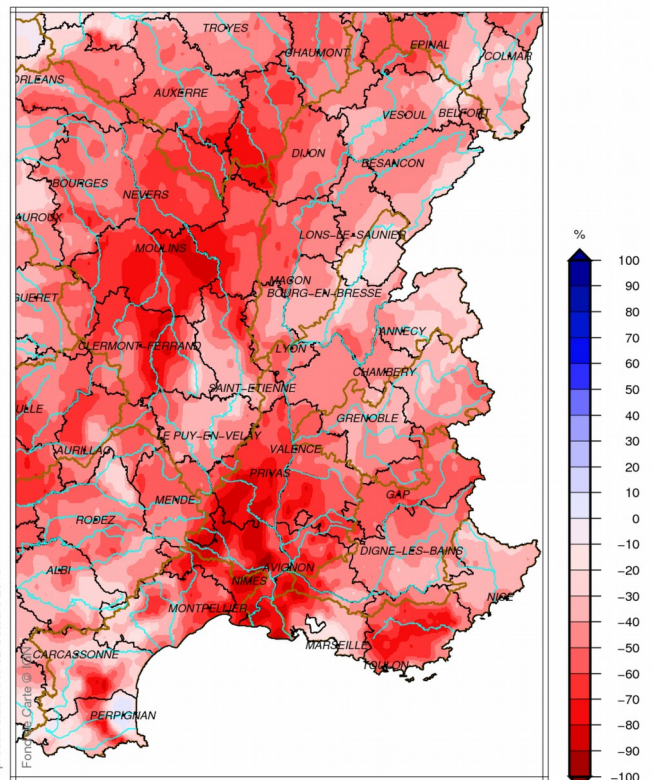
produit élaboré le 02 Octobre 2019

produit élaboré le 02 Octobre 2019

Bassin Rhône Méditerranée  
Indice d humidité des sols  
le 1 Octobre 2019



Bassin Rhône Méditerranée  
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l indice d humidité des sols  
le 1 Octobre 2019



produit élaboré le 02 Octobre 2019

produit élaboré le 02 Octobre 2019



# Débites des cours d'eau



## Bassin Rhône-Méditerranée Suivi hydrologique des principaux cours d'eau Hydraulicité mensuelle fin septembre 2019

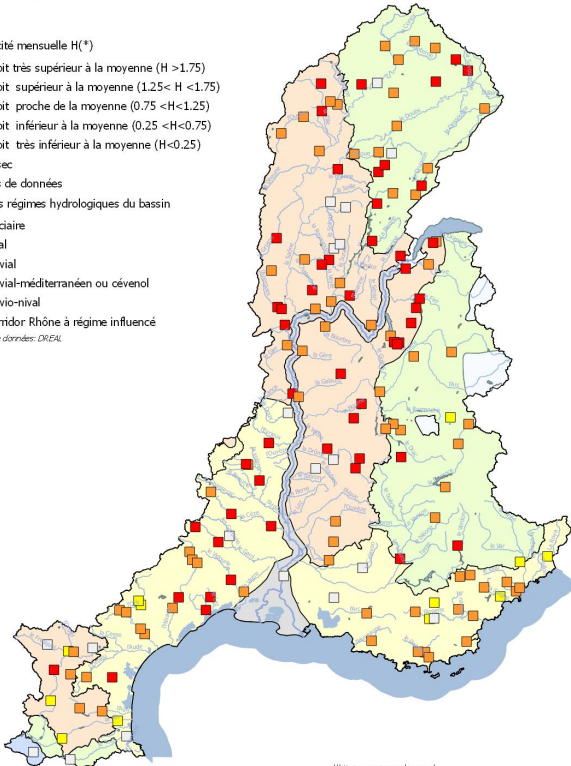
Hydraulicité mensuelle H(\*)

- débit très supérieur à la moyenne (H > 1.75)
- débit supérieur à la moyenne (1.25 < H < 1.75)
- débit proche de la moyenne (0.75 < H < 1.25)
- débit inférieur à la moyenne (0.25 < H < 0.75)
- débit très inférieur à la moyenne (H < 0.25)
- Assec
- pas de données

Types des régimes hydrologiques du bassin

- glaciaire
- nival
- pluvial
- pluvial-méditerranéen ou cévenol
- pluvio-nival
- Corridor Rhône à régime influencé

Source de données: DREAL



$$* \text{Hydraulicité (H)} = \frac{\text{débit moyen mensuel mesuré}}{\text{débit moyen mensuel calculé sur les années observées}}$$



## Bassin Rhône-Méditerranée Suivi hydrologique des principaux cours d'eau Synthèse des écoulements à partir des débits minima sur 3 jours consécutifs en septembre 2019

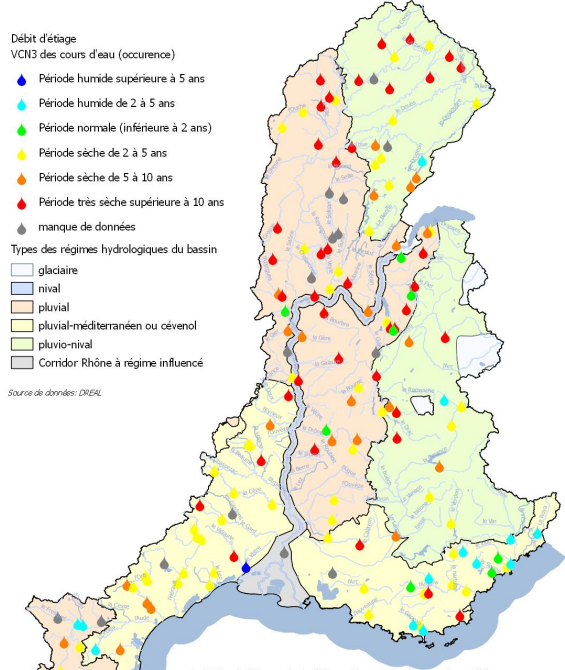
Débit d'étiage  
VCN3 des cours d'eau (occurrence)

- Période humide supérieure à 5 ans
- Période humide de 2 à 5 ans
- Période normale (inférieure à 2 ans)
- Période sèche de 2 à 5 ans
- Période sèche de 5 à 10 ans
- Période très sèche supérieure à 10 ans
- manque de données

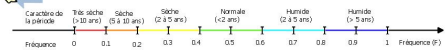
Types des régimes hydrologiques du bassin

- glaciaire
- nival
- pluvial
- pluvial-méditerranéen ou cévenol
- pluvio-nival
- Corridor Rhône à régime influencé

Source de données: DREAL



Le VCN3 est le débit moyen le plus faible sur 3 jours consécutifs sur le mois considéré. Cette valeur est comparée aux valeurs historiques de ce même mois et permet d'indiquer la fréquence (F) ou période de retour.

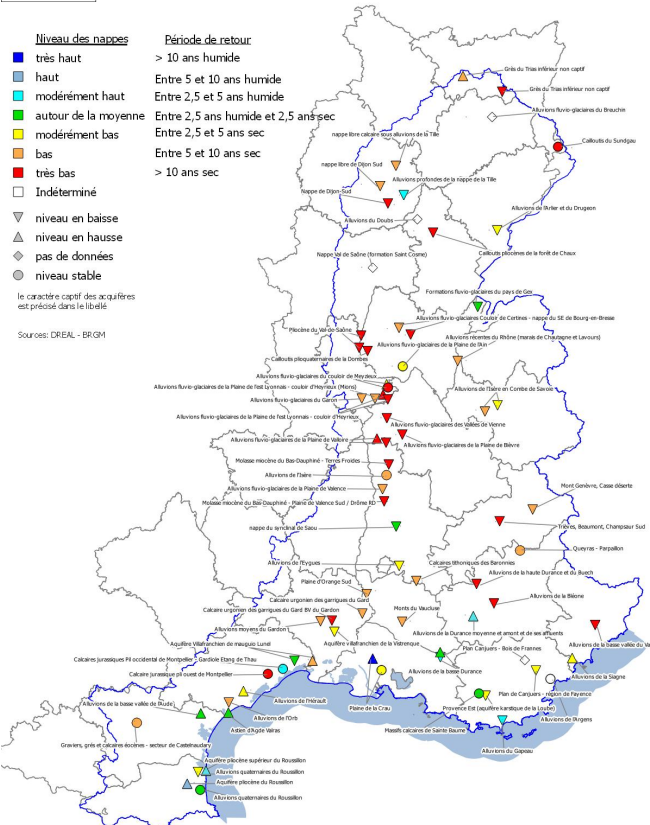


# Niveaux des eaux souterraines



## Bassin Rhône-Méditerranée Situation des ressources en eaux souterraines fin septembre 2019

- Niveau des nappes**
- très haut
  - haut
  - modérément haut
  - autour de la moyenne
  - modérément bas
  - bas
  - très bas
  - Indéterminé
- Période de retour**
- > 10 ans humide
  - Entre 5 et 10 ans humide
  - Entre 2,5 et 5 ans humide
  - Entre 2,5 ans humide et 2,5 ans sec
  - Entre 2,5 et 5 ans sec
  - Entre 5 et 10 ans sec
  - > 10 ans sec
- le caractère capif des aquifères est précisé dans le libellé
- Sources: DREAL - BRGM



# Remplissage des retenues



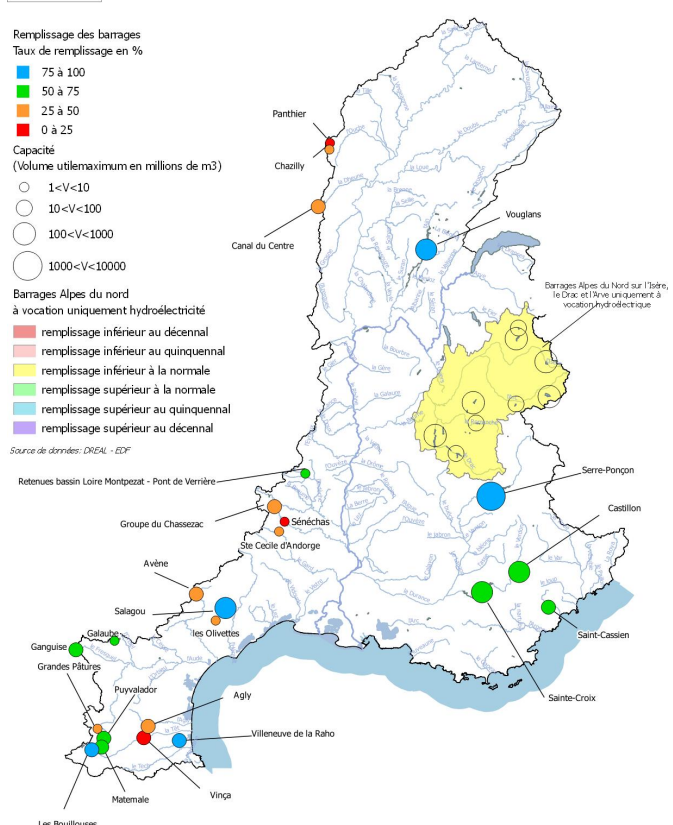
## Bassin Rhône-Méditerranée Remplissage des retenues d'eau fin septembre 2019

- Remplissage des barrages**  
Taux de remplissage en %
- 75 à 100
  - 50 à 75
  - 25 à 50
  - 0 à 25

- Capacité**  
(Volume utile maximum en millions de m3)
- < V < 10
  - 10 < V < 100
  - 100 < V < 1000
  - 1000 < V < 10000

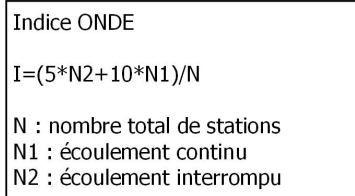
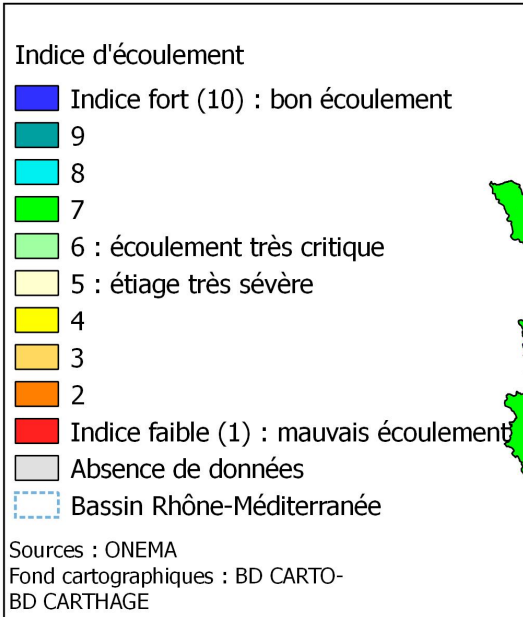
- Barrages Alpes du nord à vocation uniquement hydroélectrique**
- remplissage inférieur au décennal
  - remplissage inférieur au quinquennal
  - remplissage inférieur à la normale
  - remplissage supérieur à la normale
  - remplissage supérieur au quinquennal
  - remplissage supérieur au décennal

Source de données: DREAL - EDF

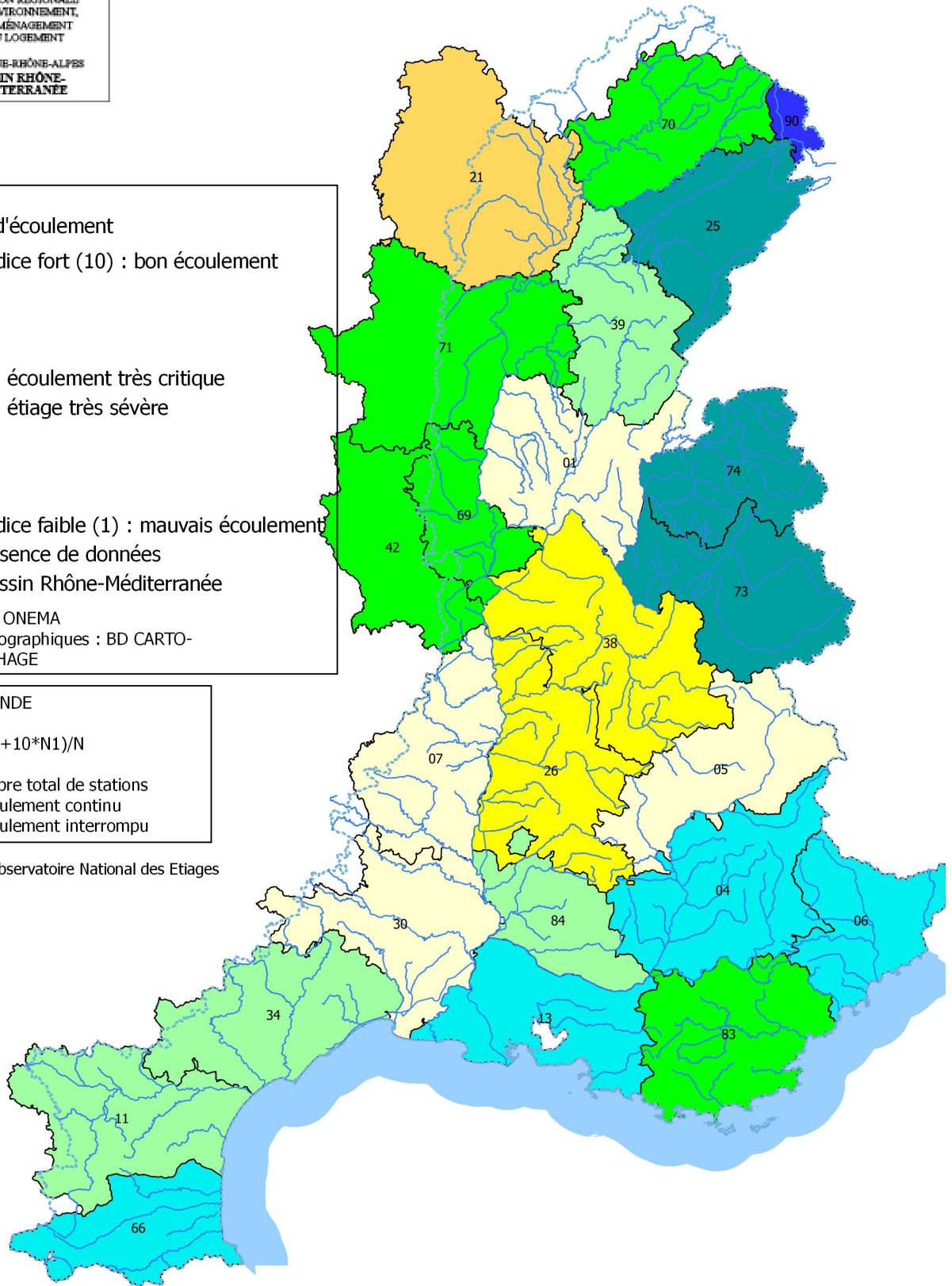




## Bassin Rhône Méditerranée Réseau ONDE Suivi usuel de Septembre 2019 - Campagne 5

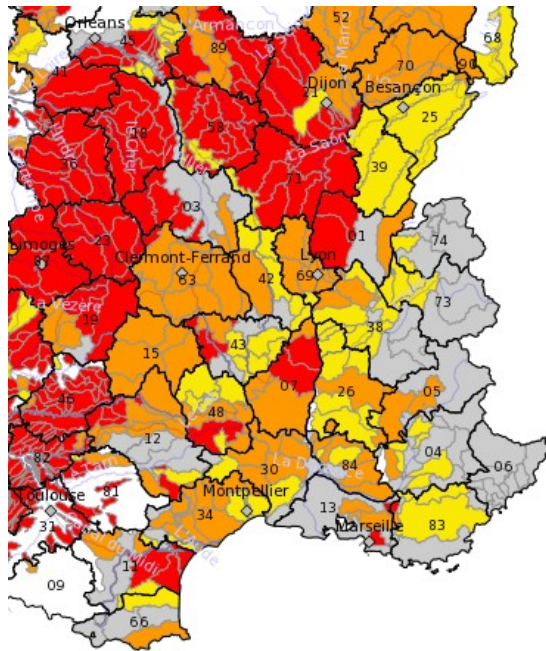


ONDE : Observatoire National des Etiages



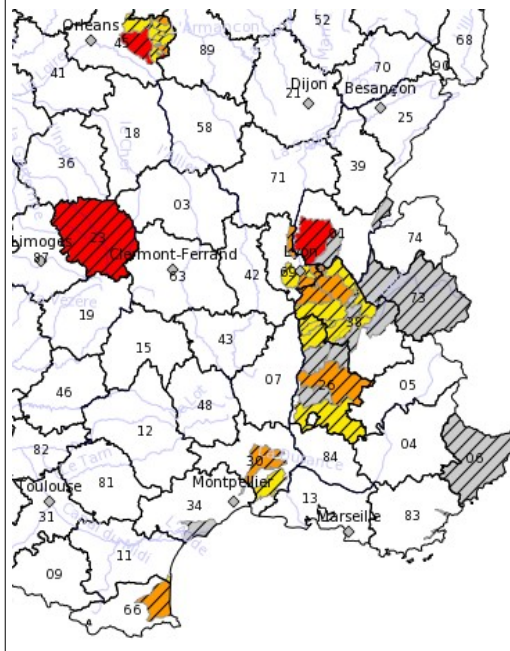


**Arrêtés de limitations des usages de l'eau  
Bassin Rhône-Méditerranée  
eaux superficielles  
situation au 10 octobre 2019**



- Cours d'eau
  - Bassins Versants
  - Départements
- Restrictions spécifiques aux eaux superficielles**
- Vigilance
  - Alerte
  - Alerte renforcée
  - Crise

**Arrêtés de limitations des usages de l'eau  
Bassin Rhône-Méditerranée  
eaux souterraines  
situation au 10 octobre 2019**



- Restrictions spécifiques aux eaux souterraines**
- Vigilance
  - Alerte
  - Alerte renforcée
  - Crise

**SUIVI ETIAGE 2019  
ARRETES CADRE en vigueur sur le bassin Rhône-Méditerranée**

